

APTH-BVT

Hub de prévention des risques liés au Transport de
Marchandises Dangereuses

CATALOGUE DE FORMATIONS
E-LEARNING 2026



APTH-BVT

CATALOGUE DE FORMATIONS

E-LEARNING 2026

Une gamme cohérente

APTH-BVT a développé **deux types de formations e-learning** pour répondre aux obligations du Chapitre 1.3 de l'ADR :

- Des **formations courtes**, destinées aux opérateurs
- Des **formations longues**, pour les responsables

Une limitation des contraintes

1. **Pédagogiques** : une adaptation parfaite aux rythmes des stagiaires
2. **Organisationnels** : simplification des démarches administratives et meilleure souplesse
3. **Economiques** : réduction des coûts, gain de temps, réduction des pertes d'exploitation

Notre offre

700

STAGIAIRES ACTIFS

203

CERTIFICATS ÉMIS

97%

DE RÉUSSITE

Programme de formation @M05COL

E-LEARNING

Mis à jour le 21.10.24

FORMATION DE PERSONNEL | ADR 1.3 | Transport de matières dangereuses Formation sur la réglementation du transport (@M05COL ADR COLIS) 5h00 | E-learning

Obligation de formation selon 1.3 de l'ADR

LE PUBLIC

- Personnel des services logistiques, commerciaux et administratifs.
- Opérateurs, expéditeurs, destinataires qui doit appliquer et respecter la réglementation du transport des marchandises dangereuses.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Sensibiliser les personnels aux risques présentés par les marchandises dangereuses et développer un esprit de sécurité et de prévention.
- Respecter et appliquer la réglementation des transports de marchandises dangereuses.

PRÉREQUIS TECHNIQUE

- À partir d'un PC, MAC ou tablette, bonne connexion internet (Wifi ou filaire), casque (non obligatoire), un lien de connexion sera communiqué au stagiaire pour accéder à la plateforme dès son inscription à la formation.

APTITUDES ET COMPÉTENCES

À la fin de la formation, le stagiaire aura découvert la structure et le contenu de l'ADR et des prescriptions spécifiques au transports en colis. Il appliquera et respectera la réglementation du transport des marchandises dangereuses.

VALIDATION DES ACQUIS

Évaluation des connaissances avec QCM à la fin de chaque modules (seuil de réussite : 80% pour valider le module). Plusieurs tentatives possibles.

FIN DE FORMATION

ance d'une attestation de formation,
fin de la formation.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Présentation Multimédia
Théorie = 90% Test et QCM = 10%
Vidéo, animation ,voix off en commentaire

DÉLAIS D'ACCÈS

Une fois inscrit, le stagiaire suit la formation à son propre rythme et peut-être amené à respecter un délai selon les exigences de son entreprise.

ACCESSIBILITÉ

L'APTH peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante : referent.handicap@apth.fr

Programme de formation @M05COL

E-LEARNING

PROGRAMME	
MODULES	CONTENUS
@M05COL A	Introduction
@M05COL B	Le comportement
@M05COL C	Dangers
@M05COL D	Le feu
@M05COL E	L'ADR
@M05COL G	Équipements et documents
@M05COL H	Emballages
@M05COL I	Étiquetage
@M05COL K	Exemptions
@M05COL L	Document de transport
@M05COL M	Signalisation
@M05COL N	Sur la route
@M05COL O	Contrôles
@M05COL Q	Accident
@M05COL R	Les déchets
@M05COL S	Sureté
Evaluation	Questionnaire d'évaluation
FIN DE LA FORMATION	

Programme de formation @M1LOG

Mis à jour le 03.04.25

@M1LOG - FORMATION À LA SÉCURITÉ DU PERSONNEL DES CENTRES DE MESSAGERIE ET DE GROUPE

1jour 4h00 | Elearning

Obligation de formation selon 1.3 de l'ADR

LE PUBLIC



L'ensemble du personnel de quai des centres de messagerie et de groupage.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- Connaître les différents risques des marchandises dangereuses.
- Être capable d'identifier un colis de marchandises dangereuses.
- Être capable de mettre en application les process internes et de sécurité lors des opérations de chargement/déchargement/manutention.
- Être capable d'adapter son comportement à la situation en cas d'anomalie

PRÉREQUIS TECHNIQUE



Les supports de cours sont disponibles sur la plateforme e-learning.

Le déroulement et le suivi de l'action de formation sont réalisés via l'interface Web sous forme de questions / réponses, supports de cours vidéo et présentation diaporama en ligne.

Un outil informatique compatible avec l'environnement e-learning muni d'une connexion Internet adaptée devra être mis à la disposition de l'apprenant par l'entreprise.

APTITUDES ET COMPÉTENCES



A l'issue de la formation, le stagiaire Connaîtra les différents risques des marchandises dangereuses, sera capable d'identifier un colis de marchandises dangereuses, de mettre en application les process internes et de sécurité lors des opérations de chargement/déchargement/manutention, et sera capable d'adapter son comportement à la situation en cas d'anomalie.

VALIDATION DES ACQUIS



Suivi et réalisation du parcours de formation préconisé par module successif.

Réalisation des exercices et quizz proposés en cours de formation.

Évaluations des connaissances intermédiaires et finales sous forme de QCM

FIN DE FORMATION



Délivrance d'une attestation de formation, dès la fin de la formation.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES



Présentation Multimédia

Théorie = 90% Test et QCM = 10%

Vidéo, animation, voix off en commentaire

DÉLAIS D'ACCÈS



Une fois inscrit, le stagiaire suit la formation à son propre rythme et peut-être amené à respecter un délai selon les exigences de son entreprise.

ACCESSIBILITÉ



L'APTH peut s'adapter aux différentes situations.

Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante :

referent.handicap@apth.fr

Programme de formation @M1LOG

MODULES	CONTENUS
A-INTRODUCTION	Les dangers et risques. Catégories de dangers concernant l'activité de chargement et déchargement de colis. A quoi sert l'ADR ? les différents acteurs et leurs responsabilités. Les responsabilités du personnel de quai.
B- CONNAÎTRE LES DANGERS DES MATIÈRES, SAVOIR LES DÉTECTER	Les classes de marchandises dangereuses. Présentation des différents dangers. L'étiquetage ADR. La signalisation CLP.
C- LES PRESCRIPTIONS DE L'ADR CONCERNANT LE PERSONNEL DE QUAI	Le transport en quantités limitées. Emballage en quantités limitées ou exceptées. Règles de chargement et d'arrimage. Mesures générales de sûreté.
D- SAVOIR SE PROTÉGER	Les équipements de protection individuelle. Règles de base des gestes et postures. Les moyens d'extinction.
E- SAVOIR INTERVENIR EN SÉCURITÉ	La valise de première urgence. Les équipements de rétention ; La procédure d'intervention. Démonstration en vidéo. Le traitement des déchets.
Compter 50minutes par module	

Programme de formation @M1FOD

E-LEARNING

Mis à jour le 21.10.24

FORMATION DE RÉGLEMENTATION ADR APPLICABLE AUX ENTREPRISES DE DISTRIBUTION DE COMBUSTIBLE

3,5h | Elearning*Obligation de formation selon 1.3 de l'ADR*

LE PUBLIC

Le personnel des entreprises de distribution de combustibles autres que les conducteurs de véhicules poids lourds.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Connaître l'origine des combustibles, leurs caractéristiques et leurs dangers.
- Connaître la réglementation ADR et les prescriptions applicables aux activités liées à la distribution de combustibles.
- Connaître les règles de sûreté à respecter dans le cadre de son activité.

PRÉREQUIS TECHNIQUE

- À partir d'un PC, MAC ou tablette, bonne connexion internet (Wifi ou filaire), casque (non obligatoire)
- Un lien de connexion sera communiqué au stagiaire pour accéder à la plateforme dès son inscription à la formation.

APTITUDES ET COMPÉTENCES

À la fin de la formation, le stagiaire aura découvert la structure et le contenu de l'ADR des prescriptions spécifiques à la distribution de combustible. Il appliquera et respectera la réglementation applicable aux entreprises.

VALIDATION DES ACQUIS

Évaluation des connaissances avec QCM à la fin de chaque modules (seuil de réussite : 80% pour valider le module). Plusieurs tentatives possibles.

FIN DE FORMATION

Délivrance d'une attestation de formation, dès la fin de la formation.

DÉLAIS D'ACCÈS

Une fois inscrit, le stagiaire suit la formation à son propre rythme et peut-être amené à respecter un délai selon les exigences de son entreprise.

ACCESSIBILITÉ

L'APTH peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante : referent.handicap@apth.fr

Programme de formation @M1FOD

E-LEARNING

PROGRAMME	
Introduction	• Les dangers et risques • Catégories de dangers concernant l'activité de distribution de combustible
Origine et caractéristiques des produits	• Origine des produits pétroliers • Le FOD et le GNR • La fiche de données de sécurité. • Étiquetage des dangers : CLP et ADR
Les dangers du FOD et du GNR	• Le triangle du feu • L'inflammabilité des hydrocarbures • Les dangers pour l'environnement • Les dangers pour la santé
Les réglementations	• Le code du travail : le protocole de sécurité • Le code de l'environnement : les ICPE L'ADR • Acteurs et responsabilités • Les fonctions de l'ADR • Le classement des matières dangereuses
Les prescriptions de l'ADR	• La conformité du matériel et équipements obligatoires • Les documents de bord • La formation du personnel • La sûreté
En cas d'accident	• Les équipements d'intervention • Les extincteurs • Savoir intervenir en sécurité
FIN DE LA FORMATION	

Programme de formation @MORSE

Mis à jour le 20.03.25

@MORSE - LA RÉGLEMENTATION SOCIALE DANS LE TRANSPORT ROUTIER

2h00 | Elearning

Obligation de formation selon 1.3 de l'ADR

LE PUBLIC

Les conducteurs routiers.

Les exploitants et le personnel d'encadrement des entreprises de transport.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Connaître et respecter la réglementation du transport routier.
- Mettre en œuvre les règles du Code du Travail concernant le transport routier.
- Mettre en œuvre la Réglementation Sociale Européenne dans les transports.
- Connaître les dispositifs de contrôle et les sanctions liées aux infractions.

PRÉREQUIS TECHNIQUE

Les supports de cours sont disponibles sur la plateforme e-learning.

Le déroulement et le suivi de l'action de formation sont réalisés via l'interface Web sous forme de questions / réponses, supports de cours vidéo et présentation diaporama en ligne.

Un outil informatique compatible avec l'environnement e-learning muni d'une connexion Internet adaptée devra être mis à la disposition de l'apprenant par l'entreprise.

APTITUDES ET COMPÉTENCES

A l'issue de la formation le stagiaire connaîtra la réglementation du transport routier.

Il saura mettre en œuvre les règles du Code du Travail concernant le transport routier et la réglementation Sociale Européenne dans les transports.

Il connaîtra les dispositifs de contrôle et les sanctions liées aux infractions.

VALIDATION DES ACQUIS

Suivi et réalisation du parcours de formation préconisé par module successif.

Réalisation des exercices et quizz proposés en cours de formation.

Évaluations des connaissances intermédiaires et finales sous forme de QCM

FIN DE FORMATION

Délivrance d'une attestation de formation, dès la fin de la formation.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Présentation Multimédia

Théorie = 90% Test et QCM = 10%

Vidéo, animation ,voix off en commentaire

DÉLAIS D'ACCÈS

Une fois inscrit, le stagiaire suit la formation à son propre rythme et peut-être amené à respecter un délai selon les exigences de son entreprise.

ACCESSIBILITÉ

L'APTH peut s'adapter aux différentes situations.

Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante :

referent.handicap@apth.fr

Programme de formation @MORSE

MODULES	CONTENUS
A	Présentation des textes régissant les activités du conducteur.
B	Le Code du Travail : amplitude, temps de service, travail de nuit, les pauses.
C	La Réglementation Sociale Européenne : les temps de conduite, temps de repos journalier et hebdomadaire.
D	Les dispositifs de contrôle : les chronotachygraphes, les cartes tachygraphiques, les feuilles et tickets de contrôle.
E	Infractions et contraventions. Contrôles et responsabilités.
Compter 20 minutes par module	

Programme de formation @M05DIS

E-LEARNING

Mis à jour le 04.12.24

LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES ET LES CAS DE DISPENSES PRÉVUES AUX 1.1.3.4 ET 1.1.3.6 DE L'ADR

3h30 | E-learning*Obligation de formation selon 1.3 de l'ADR*

LE PUBLIC

Conducteurs de véhicules, personnel des services logistiques, commerciaux et administratifs transportant, expédiant ou réceptionnant des marchandises dangereuses dont le conditionnement ou les quantités entrent dans le cadre des dispenses prévues par l'ADR.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Sensibiliser les personnels aux risques présentés par les marchandises dangereuses
- Développer un esprit de sécurité et de prévention
- Savoir appliquer les prescriptions de l'ADR qui demeurent applicables dans les cas de dispenses partielles prévues aux 1.1.3.4 et 1.1.3.6

PRÉREQUIS TECHNIQUE

- À partir d'un PC, MAC ou tablette, bonne connexion internet (Wifi ou filaire), un lien de connexion sera communiqué au stagiaire pour accéder à la plateforme dès son inscription à la formation.

APTITUDES ET COMPÉTENCES

- À la fin de la formation le stagiaire sera capable d'appliquer les cas de dispenses et sera sensibilisé aux risques présentés par les marchandises dangereuses

VALIDATION DES ACQUIS

Évaluation des connaissances avec QCM à la fin de chaque modules (seuil de réussite : 80% pour valider le module). Plusieurs tentatives possibles.

FIN DE FORMATION

Remise d'une attestation de formation.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Présentation Multimédia
Théorie = 90% Test et QCM = 10%
Vidéo, animation, voix off en commentaire

DÉLAIS D'ACCÈS

Une fois inscrit, le stagiaire suit la formation à son propre rythme et peut-être amené à respecter un délai selon les exigences de son entreprise.

ACCESSIBILITÉ

L'APTH peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante : referent.handicap@apth.fr

Programme de formation @M05DIS

E-LEARNING

PROGRAMME	
MODULES	CONTENUS
Introduction	Qu'est-ce qu'une marchandise dangereuse ? Les comportements physiques de la matière. Les principaux dangers
Les réglementations	Les réglementations des transports de marchandises dangereuses Emballage en quantités limitées Emballage en quantités exceptées Transport en quantités limitées
Les formations obligatoires	Formations des conducteurs ADR 8.2 Formations intervenants du transport ADR 1.3
Modules	Le document de transport Les équipements obligatoires Les documents de bord obligatoires Les règles d'emballages L'étiquetage et le marquage des colis Les règles de chargement. Signalisation et placardage des véhicules Les règles de circulation Les obligations des intervenants Le conseiller à la sécurité Savoir intervenir en cas d'accident Les équipements de protection
Evaluations des connaissances	Quiz
Compter 20 minutes par module	
Evaluation	Questionnaire d'évaluation
FIN DE LA FORMATION	

Programme de formation @M2CAD

E-LEARNING

Mis à jour le 21.10.24

FORMATION DE PERSONNEL | ADR 1.3 | La réglementation du transport des marchandises dangereuses (@M2CAD/ADR-ENCADREMENT)

14h00 | Elearning*Obligation de formation selon 1.3 de l'ADR*

LE PUBLIC

- Encadrement, maîtrise, personnels logistiques, commerciaux et administratifs.
- Organisateurs ayant à orienter, décider ou contrôler le respect et l'application de la réglementation du transport des marchandises dangereuses.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Connaître les risques présentés par les marchandises dangereuses.
- Maîtriser les informations, les exigences réglementaires et appliquer correctement les réglementations.
- Développer un esprit de sécurité et de prévention

PRÉREQUIS TECHNIQUE

- À partir d'un PC, MAC ou tablette, bonne connexion internet (Wifi ou filaire), casque (non obligatoire)
- Un lien de connexion sera communiqué au stagiaire pour accéder à la plateforme dès son inscription à la formation.

APTITUDES ET COMPÉTENCES

À l'issue de la formation le stagiaire connaîtra la réglementation ADR et connaîtra les risques présentés par les matières dangereuses.

VALIDATION DES ACQUIS

Évaluation des connaissances avec QCM à la fin de chaque modules (seuil de réussite : 80% pour valider le module). Plusieurs tentatives possibles.

FIN DE FORMATION

Délivrance d'une attestation de formation, dès la fin de la formation.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Présentation Multimédia
Théorie = 90% Test et QCM = 10%
Vidéo, animation, voix off en commentaire

DÉLAIS D'ACCÈS

Une fois inscrit, le stagiaire suit la formation à son propre rythme et peut-être amené à respecter un délai selon les exigences de son entreprise.

ACCESSIBILITÉ

L'APTH peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante : referent.handicap@apth.fr

Programme de formation @M2CAD

E-LEARNING

MODULES	MODULES
A- Introduction	N2-Véhicules-contrôle, doc
B1- Secteurs d'activité : chimie	O1-Citernes
B2- Secteurs d'activité : pétrole	O2-Citernes gaz
B3- Secteurs d'activité : le gaz	O3-Citernes équipements
C1 - Comportement matière	P-Equipements
C2 - Comportement des gaz	P2-Flexibles
C3 - Comportement dangers	Q-Responsabilités
D-Le feu	R1-Chargement colis
E1-Electricité dynamique	R2-Chargement arrimage
E2-Electricité statique	S1-Les entreprises d'accueil
F1-Toxicité	S2-Risques au chargement
F2-Autres dangers	S3-Risques taux de remplissage
G-La réglementation	S4-Risque de feu
H1-Tableau A	T1-EPI
H2-Tab A perfectionnement	T2-Protections collectives
I1-Classification	U1-Document ADR
I2-Classification PP	U2-Document citernes
I3-Classification gaz	U3-Documents autres
I4-Danger pour le milieu aquatique	V1-Circulation
J1-Conditionnement	V2-Contrôle routiers
J2-Fabrication emballages	V3-Les tunnels
J3-Utilisation emballages	V4-Stationnement
J4-Emballage en commun	V5-Parc de stationnement
K-Etiquetage des colis	W1-Notion de sûreté
L1-Signalisation véhicules	W2-Ht risques
L2-Règles signalisation	X1-Formations ADR
L3-Signalisation conteneurs	X2-Autres formations
M1-Exemptions	Y1-Déchets
M2-Exemptions-Qt limitées	Y2-Déchets classement
M3-Exemption-Qt exceptées	Y3-Déchets documents
M4- Exemption-1.1.3.6	Y4-Déchets en citernes
N1-Véhicules-citernes	Z-Lavage citernes

Programme de formation @M1COL

E-LEARNING

Mis à jour le 21.10.24

FORMATION DE PERSONNEL | ADR 1.3 | La réglementation du transport des marchandises dangereuses en colis (@M1COL/ADR-COLIS)

10h00 | Elearning*Obligation de formation selon 1.3 de l'ADR*

LE PUBLIC

- Personnel des services logistiques, commerciaux et administratifs.
- Opérateurs, expéditeurs, destinataires qui doit appliquer et respecter la réglementation du transport des marchandises dangereuses.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Sensibiliser les personnels aux risques présentés par les marchandises dangereuses et développer un esprit de sécurité et de prévention.
- Respecter et appliquer la réglementation des transports de marchandises dangereuses.

PRÉREQUIS TECHNIQUE

- À partir d'un PC, MAC ou tablette, bonne connexion internet (Wifi ou filaire), casque (non obligatoire)
- Un lien de connexion sera communiqué au stagiaire pour accéder à la plateforme dès son inscription à la formation.

APTITUDES ET COMPÉTENCES

À la fin de la formation, le stagiaire aura découvert la structure et le contenu de l'ADR et des prescriptions spécifiques au transports en colis. Il appliquera et respectera la réglementation du transport des marchandises dangereuses.

VALIDATION DES ACQUIS

Évaluation des connaissances avec QCM à la fin de chaque modules (seuil de réussite : 80% pour valider le module). Plusieurs tentatives possibles.

FIN DE FORMATION

Délivrance d'une attestation de formation, dès la fin de la formation.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Présentation Multimédia
Théorie = 90% Test et QCM = 10%
Vidéo ,animation ,voix off en commentaire

DÉLAIS D'ACCÈS

Une fois inscrit, le stagiaire suit la formation à son propre rythme et peut-être amené à respecter un délai selon les exigences de son entreprise.

ACCESSIBILITÉ

L'APTH peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante : referent.handicap@apth.fr

Programme de formation @M1COL

E-LEARNING

PROGRAMME			
MODULES	CONTENUS	MODULES	CONTENUS
C1-M2CAD	COMPORTEMENTS DE LA MATIÈRE	M3-M2CAD	EMBALLAGE EN QUANTITÉS EXCEPTÉES
C2-M2CAD	COMPORTEMENTS DES GAZ	M4-M2CAD	LE TRANSPORT EN QUANTITÉS LIMITÉES
C3-M2CAD	DANGERS ET SIGNALISATION	P1-M2CAD	LES ÉQUIPEMENTS
D-M2CAD	LE FEU	Q-M2CA	LES RESPONSABILITÉS
F1-M2CAD	LA TOXICITÉ	R1-M2CAD	CHARGEMENT COLIS
F2-M2CAD	AUTRES DANGERS	R2-M2CAD	CHARGEMENT ARRIMAGE
G-M2CAD	LA RÉGLEMENTATION	S1-M2CAD	ENTREPRISE D'ACCUEIL
H1-M2CAD	LE TABLEAU A	T1-M2CAD	LES EPI
I1-M2CAD	CLASSIFICATION	T2-M2CAD	PROTECTION COLLECTIVE
I2-M2CAD	CLASSIFICATION PRODUITS PÉTROLIERS	U1-M2CAD	DOCUMENTS ADR
I3-M2CAD	CLASSIFICATION DES GAZ	V1-M2CAD	CIRCULATION ET STATIONNEMENT
J1-M2CAD	LE CONDITIONNEMENT	V2-M2CAD	CONTRÔLES ROUTIERS
J2-M2CAD	FABRICATION DES EMBALLAGES	V3-M2CAD	LES TUNNELS
J3-M2CAD	UTILISATION DES EMBALLAGES	W1-M2CAD	NOTIONS DE SURETÉ
J4-M2CAD	EMBALLAGE EN COMMUN	W2-M2CAD	HAUTS RISQUES
K-M2CAD	ÉTIQUETAGE DES COLIS	X1-M2CAD	FORMATIONS DES CONDUCTEURS
L1-M2CAD	SIGNALISATION DES VÉHICULES	X2-M2CAD	FORMATIONS DU PERSONNEL
L2-M2CAD	RÈGLES DE SIGNALISATION	Y1-M2CAD	LES DÉCHETS
M1-M2CAD	LES CAS D'EXEMPTIONS	Y2-M2CAD	CLASSEMENT DÉCHETS
M2-M2CAD	EMBALLAGE EN QUANTITÉS LIMITÉES	Y3-M2CAD	DOCUMENTS DÉCHETS
FIN DE LA FORMATION			